

Mairie de SAINT-ANDRE-LE-COQ

Membre de la Communauté de Communes "Plaine Limagne"

Code postal: 63310

Tél: 04.70.58.90.26.

e-mail : mairie.saintandre63@wanadoo.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/02/2021

Réuni sous la présidence de Dominique BUSSON, Maire, le Conseil a pris les délibérations suivantes :

- City Park (terrain multisports) : le conseil municipal approuve les devis de Auvergne Sports et PARRA Richard pour les montants respectifs suivants 39 698.25 € HT et 21 312.50 € HT. Il demande à bénéficier des subventions suivantes : DETR 18 303 € - FIC 12 690 € - Région AURA 12 202 €.
- Rénovation énergétique bâtiment Mairie-Ecole : Le changement de toutes les menuiseries du bâtiment est confié à l'entreprise GS2A pour un montant de 56 044 € HT et il est demandé à bénéficier des subventions suivantes : DETR pour 16 813 € et Région AURA pour 28 022 €. Les travaux devront impérativement avoir lieu au cours des vacances scolaires de l'été 2021.
- Point sur les travaux Rue du Réservoir à Pagnant : quelques finitions restantes. La gérance des appartements locatifs est confiée à Gérance Immobilière 63 située à Ennezat.
- Personnel communal : Christelle CLEMENT, dont le 1^{er} contrat prend fin le 28 février, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.
- Questions diverses : fermeture du Centre de Loisirs jusqu'au 1^{er} juillet 2021 et accès à la bibliothèque uniquement sur rendez-vous. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite au courrier de Mr Joseph FAYET. La majorité des personnes relancée dans le cadre de l'assainissement individuel ont entamé les démarches pour la mise en conformité. Dominique BUSSON, Rolland GANSOINAT, Christine PANNETIER-BEAUJARD, Patrice DARPOUX, Franck LE GOUGUEC et Bernard FERRE sont les membres chargés de travailler sur le PLUI en collaboration avec la Communauté de Communes Plaine Limagne. Une étude concernant la sécurité routière sur Pagnant et devant le Centre de Loisirs est à l'étude par les services du Département.